

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

La trahison des décideurs politiques → 1

LE MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF

Réformer : oui
Comment ? → 2

ACTUALITÉ SYNDICALE

Appel à la manifestation des salariés du Nord → 4
Les jeunes : premières victimes de la réforme du notariat → 5

Grille des cotisations et abonnements 2015 → 6

DROIT ET CULTURE

Retour à la maison d'Aprè-Vent - 2^e partie → 7

ACTUALITÉ DES PROFESSIONS

Tumultes au palais → 15

RÉFORMER ?

A quand l'équilibre structurel ? → 16
Retraites et égalités → 17
De l'aide au logement locatif privé → 18
Présent et avenir des finances publiques locales → 21
L'ISF a-t-il été supprimé en Europe ? → 23



M^e Régis HUBER,
président de Notaires de France
Syndicat national des notaires

LA TRAHISON DES DÉCIDEURS POLITIQUES

Le ministre Macron envisage de nous retirer notre indépendance (financiarisation), de piétiner l'égalité dans l'accès au droit pour tous (tarif différencié selon les Offices) et de nous exproprier en nous faisant indemniser par nos confrères nouvellement nommés (ou, selon le Sénat, par nous-mêmes au titre de la péréquation).

Madame Taubira, vous qui êtes notre Garde des sceaux, vous nous avez affirmé que nous ne pourrions pas exercer correctement nos missions de service public sans conserver l'essentiel de notre statut et nous vous avons crue !

Madame la Ministre, vous qui parlez si bien, qu'est-ce donc qui vous a bâillonnée ?

Le Ministre de l'économie méprise de manière éhontée la représentation nationale qu'il instrumentalise à son gré : « Oui, Messieurs les députés, je reconnais m'être trompé » mais dans les cinq minutes qui suivent, il persiste et il signe... ! « Oui, Messieurs les députés, on a essayé de me tuer » et dans les vestiaires on découvre l'indicible : une « méchante » affiche, pastichant un film corse !

Pourtant, grâce à cette manœuvre, humiliante pour nos députés qui sont tombés dans le panneau, il a réussi à se victimiser et à anesthésier l'opinion publique qui croit désormais que notre profession va survivre et continuer à remplir ses missions de service public... !

Pourtant, M. Montebourg ose même prétendre dans le journal les Échos du vendredi 3 avril que son successeur a cédé aux pressions des professions réglementées ; comment un homme si intelligent peut-il préférer une telle contre-vérité ?

C'est la trahison du droit continental, l'abandon d'un atout juridique et économique important de notre pays au bénéfice des plus puissants (certaines forces financières) et au détriment de nos concitoyens les plus faibles, qui nous désespèrent tous.

Au-delà de la commission mixte du Sénat et de l'assemblée nationale, sans doute appelée à être ignorée, il restera le recours constitutionnel (relisez la consultation du professeur Gaudemet, sollicité par mes soins, qui figure sur notre site) et ensuite, que faudra-t-il faire ?

À suivre... au prochain numéro.

Revue d'information notariale éditée par NOTAIRES DE FRANCE – SYNDICAT NATIONAL DES NOTAIRES. Directeur de la revue : Régis HUBER, président du Syndicat national des notaires, notaire. Rédacteur en chef : Philippe GLAUDET, notaire à Angoulême. Imprimerie Axiom Graphic, 2, allée des Terres Rouges – 95830 Cormeilles-en-Vexin. Tirage à 700 exemplaires – 6 n^{os} / an – commission paritaire n^o 0915 G 83959 – ISSN 1957-1313 – abonnement annuel 70 € – dépôt légal à la parution. Publicité au journal : SNN, siège et secrétariat administratif : 73, bd Malesherbes, 75008 Paris, tél. : 01 43 87 96 70, télécopie : 01 43 87 12 37. Secrétaire administrative : M^{me} Pascale GUINEBRETIERE. La correspondance de la revue et les articles sont à adresser au Président du SNN : 73, bd Malesherbes, 75008 Paris • tél. : 01 43 87 96 70 • fax : 01 43 87 12 37 • e-mail : secretariatsnn@orange.fr • Prix du numéro : 11,67 €. Couverture : ©Cranach-Stockphoto